



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ARDÈCHE

**Espaces – Territoires –
Environnement**

Réf.

RP/GM – 01/2020

Dossier suivi par

Gilles Martineau

gilles.martineau@ardeche.chambagri.fr

Siège Social

4, Avenue de l'Europe Unie - BP 114

07001 PRIVAS Cedex

Tél. : 04 75 20 28 00

Fax : 04 75 20 28 01

Email : contact@ardeche.chambagri.fr

**Madame Le Maire
de la commune de Saint-Etienne-
de-Valoux**

Mairie

18 rue de l'Eglise

07340 ST ETIENNE DE VALOUX

Privas, le 7 Janvier 2020

Objet : avis modification simplifiée du PLU de SAINT ETIENNE DE VALOUX

Madame Le Maire,

Dans le cadre des modifications de votre Plan Local d'Urbanisme, votre commune a sollicité les remarques de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche.

Nous avons bien reçu votre dossier et nous vous en remercions. Au regard de l'analyse des pièces transmises, nous vous prions de trouver par la présente l'avis de la Chambre d'agriculture.

Considérant les principes de la charte départementale de gestion durable des territoires et l'impact de votre projet sur l'activité agricole locale, nous n'avons pas de remarque à formuler et donnons un **avis favorable** sur le projet de modification simplifiée du PLU de la commune.

Mes services restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame Le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.


Jean-Luc FLAUGÈRE
Président



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 180 710 014 00010

APE 9411Z

www.synagri.com/ardeche